

Lo Publiaire

Sant Sauzelenc



SOMMAIRE

Editorial	2
Rénovation de la Croix de St-MICISE	3
Courrier des lecteurs	
-Origine de l'église d'Agonés	4
-Quand j'ai été mobilisé	4
-Le pays d'ou je viens	5
Les Brodeuses d'antan	6
Vie associative, culturelle et sportive	
- les amis des beaux arts	7
- musique et chorales	8
- si nous parlions foot ball	9
Télévison quand tu nous tiens	10
Actualité santé	11
Tribune libre	12
Un problème qui urge	12
Vie municipale	
- le conseil municipal	13
- commission sport culture vie associative	14
- règlement salle polyvalente	15
- fête du sport	16
- fond d'aide au logment	18
Etat civil - Permanence médicale	19
Liste des associations St BAUZILLOISE	20

EDITORIAL

La guerre du Golfe est terminée. Du moins dans sa phase d'intervention militaire débutée mi-janvier. Plus d'un habitant de St-Bauzille ou d'Agonès a mal dormi. Plus d'un enfant a été perturbé par les images télévisées. Reste à rétablir une paix digne de ce nom, c'est-à-dire respectueuse de la justice et des droits de l'homme dans une région ravagée par la guerre et les exactions qui l'ont précédée. Mais ceci est une autre histoire.

Et les média, conformes à une actualité bien versatile, qui, avant le Golfe, s'étaient si longuement consacrées à la chute du mur de Berlin, braquent leurs projecteurs ailleurs... pour quelque temps, avant de changer encore.

Mais la vie réelle n'est pas toujours conforme à l'image que nous en donnent les grands journalistes. Il y aurait beaucoup à dire sur, justement, ce qui n'a pas été dit, ou ce qui a été dit partiellement, ou mal, ou suggéré sans garanties avec des intentions bien équivoques parfois. Est-ce que les tout petits journalistes, comme nous, au Publiâire, s'exposent

eux aussi à ce conditionnement de l'opinion publique ? Oui Bien sûr. C'est le problème de notre orientation, qu'elle soit affichée et déclarée, ou qu'elle soit tacite, elle existe, c'est évident. Encore faut-il qu'elle ne soit pas un enfermement dans une position sectaire, partielle ou partielle, et que, loyalement, elle regarde la réalité et la vie bien en face, sans détours ni faux fuyants.

C'est la question que nous nous posons en ce moment. Dans le numéro précédent, nous disions notre crainte de faire un peu de "passéisme", en nous intéressant trop exclusivement au St-Bauzille de jadis, à ce qui a été vécu par nos "anciens", en oubliant trop de parler du présent, de l'activité économique, industrielle ou artisanale, des jeunes, de leurs goûts, de leurs occupations, de leurs préoccupations, de leurs désirs, de leurs difficultés. Malgré nos efforts pour changer, ce numéro parle encore beaucoup du passé. Mais des contacts sont pris pour réaliser bientôt une enquête sur les plus importantes entreprises de la commune ou sur tel ou tel artisan sans lequel la vie ne serait plus possible à St-Bauzille aujourd'hui. Parallèlement à notre désir de leur ouvrir le journal, il faudrait que les intéressés expriment aussi leur envie de se faire connaître, de parler de leur métier, de leur savoir-faire, de leurs soucis et de leurs ambitions. Même remarque à propos des jeunes. Si la société en général ne répond pas bien à ce qu'ils en attendent, il ne suffira pas de la critiquer sans s'y investir. Il faudra qu'ils la changent, qu'ils se "mouillent" pour la changer... au moins un peu, dans le sens qu'ils souhaitent. Et le "Publiâire", malgré lui, ne pourra donner aux "Jeunes" la place qui leur revient tant qu'il n'y aura pas davantage, de leur part, le désir de s'y exprimer.

Alors, travailleurs d'ici ou de là, de l'industrie, des services, de l'artisanat, et vous, les filles, les gars, des écoles, des lycées, des collèges, des facultés... ou de l'ANPE, qu'est-ce que vous attendez pour prendre la plume... ou le téléphone pour nous dire : "J'ai quelque chose à vous dire" !

Le Publiâire vous "zspère"

EXTRAITS DE DIVERS
COMMUNIQUES DE PRESSE

Rénovation de la Croix de St-Micisse

Rappelons que cette Croix de 6 mètres de hauteur, érigée en 1928, a été bénie par l'Abbé SAUNIER, à l'époque curé de St-Bauzille.

Elle fut offerte en souvenir de leurs familles respectives par Monsieur OLIVIER ; Grand-père de l'actuel Maire d'Agonès et Monsieur AUDIBERT ; Grand-Oncle de Maître ESPARCEL, notaire à Ganges.

Elle avait été construite par Monsieur CHALIER, le père de Lucie RAMBIER, dans sa forge située Place de l'Eglise à St-Bauzille.

Tout le matériel a été monté sur le rocher de St-Micisse avec des chevaux et des boeufs.

Le premier week-end de juillet 1990, une équipe de bénévoles, à l'initiative du LIONS CLUB GANGES-LE VIGAN, a entrepris la rénovation de la Croix de St-Micisse qui surplombe les villages d'Agonès et St-Bauzille de Putois.

Depuis 1928, la corrosion avait bien endommagé cette Croix et notamment les deux bras, qu'il a fallu refaire avec des éléments pré-fabriqués en atelier. Après regarnissage des parties ciments, l'ensemble a été repeint entièrement avec un revêtement anti-oxydant.

Tout était donc prêt pour que reprenne la tradition des pèlerinages. Ils étaient venus nombreux les paroissiens d'Agonès et des communes environnantes pour accompagner, à la croix de St-Micisse, l'abbé DIDIER, le dimanche 07 octobre 1990.

Bien que la restauration de cette croix ait été faite fin juin, c'est en effet d'un commun accord qu'il avait été prévu d'attendre la fin des vendanges pour procéder à sa bénédiction.



En préambule, Monsieur Jean CAUSSE, maire d'Agonès, avait tenu à retracer les origines familiales de cette croix et à remercier tous ceux qui ont contribué à sa restauration.

Monsieur Jacques GRANIER, au nom du LIONS CLUB local, a tenu lui aussi à remercier les personnes et les entreprises qui ont permis à son club de mener à bien cette opération.

Puis, de ce magnifique point de vue chargé d'histoire, l'abbé DIDIER procéda à la bénédiction en soulignant le message pastoral de la Sainte Croix.

Sur le chemin du retour, et pour bien concrétiser le symbole rassembleur de ce monument, la municipalité d'Agonès avait tenu à offrir à tous les participants le verre de l'amitié devant la nouvelle salle restaurée de la Mairie.

MOI, J'AIME MIEUX LA
MARCHE A PIED

Le Club de marche de St-Bauzille nous demande de rappeler à nos lecteurs qu'il continue normalement ses activités. Si vous avez des fourmis dans les jambes et si vous aimez le grand-air, guettez ses annonces de ballades pour vous joindre aux autres participants du sport le plus vieux (et le plus jeune) du monde.

ORIGINE DE L'EGLISE D'AGONÈS

En première page du Publiaire n° 20, figure l'Eglise d'Agonès. Il faut féliciter Monsieur SUZANNE, rédacteur de ce journal, qui a si bien illustré ce numéro où il est dit que lors de l'assemblée générale la Direction de ce journal a décidé d'associer les habitants d'Agonès aux lecteurs de St-Bauzille.

Cette église, ou plutôt une partie de cette église, fut construite au XIIIe siècle par Léon d'Ayo, Seigneur régnant sur la région, avant de quitter sa résidence du "Haut du rocher d'Agonès", pour aller habiter dans son château qu'il fait construire à Brissac. Elle comprenait la Nef principale, orientée comme beaucoup d'églises d'Est en Ouest, l'entrée, à l'époque se trouvant à l'Ouest face au chœur. Ce fut le prieuré de St-Sernin, remplaçant le prieuré de Saint-Vincentian. C'est en 1672, qu'elle trouva sa forme actuelle. Jacques Vilar de Navacelles, originaire de Cros (Diocèse de Lodève), vicaire perpétuel d'Agonès, ayant décidé d'y joindre à ses dépens une chapelle en l'honneur de Notre Seigneur Jésus-Christ et de sa Sainte Mère, afin d'y déposer une vierge miraculeuse, en marbre transparent (Notre-Dame de Pitré) dont le nom s'est trouvé dans le testament de feu Noble de St-Laurans.

Cette vierge fut et est encore très implorée. Les archives nous disent que c'est surtout lors des guerres que les mères et les épouses venaient lui demander la protection de leurs enfants et de leurs maris.

Jean POITEVIN,

"QUAND J'AI ETE MOBILISE
EN 1922"

*

Ils m'ont mis dans un régiment, de tirailleurs algériens, ils nous ont donné un



pantalon large, une ceinture rouge, une chèche rouge. Si nous étions montés sur un cerisier, nous aurions fait peur aux corneilles. Avec les copains, nous riions de nous voir dans cette tenue. Ça nous changeait de notre costume civil. Ils nous ont fait faire une page d'écriture. Ceux qui savaient lire étaient nommés Caporal. Je n'ai jamais mis mes galons.

Un soir que nous étions en patrouille, nous sommes tombés sur un Commandant qui nous a demandé où était le chef de section. "C'est moi, mon Commandant". Il a regardé ma veste où il n'y avait pas de galons et il m'a dit "il faut les mettre". Je ne les mis jamais.

Le jour du Père Cent, c'est-à-dire à cent jours de la classe, avec un camarade nous l'avions fêté : nous avons bu un peu plus que d'habitude. Le clairon du garde vient sonner le souper et nous lui avons dit "sonne la soupe en fanfare, aujourd'hui c'est le Père Cent". Il n'a pas voulu. Mon copain lui a pris le clairon et le soldat de garde s'y opposait à coup de casque. Mon copain persiste, l'autre sort sa bayonnette que je lui prends et vais cacher sous une banquette. Le clairon de garde arrive au poste de garde sans casque, sans bayonnette et sans clairon. L'adjudant de service arrive et nous dit "vous avez fêté le Père Cent, vous êtes saouls". Mon copain lui répond "peut-être vous aussi". L'adjudant rétorque "en prison".

Il y avait un camarade au premier étage qui mangeait sa soupe. L'adjudant a envoyé un soldat pour lui dire de descendre et quand il s'est présenté lui a dit "en prison". Il n'avait rien fait. Mon copain et moi nous riions de voir qu'il fallait qu'il vienne en prison. Lui nous a demandé "qu'est-ce qui arrive ?" et nous lui avons répondu "on t'expliquera en tôle".

de Louis BAUDOUIN
4 rue Biron 34190 GANGES,

"LE PAYS D'OU JE VIENS"...

est un pays tout en demi-teintes, un pays de montagnes et de vallées où, dès octobre, les brouillards s'effilochant laissent apercevoir des arbres de Noël fantômes, et où les feuillus dénudés se parent frileusement d'un manteau de cristal. C'est le pays des alpages, où, au printemps, nous allions "aux jonquilles" et à l'automne déterrer les racines de gentiane pour faire une liqueur à la fois douce et amère... comme les souvenirs.

Et puis, c'était l'heure de l'hiver, le ski, les champs de neige, les sorties en "station", la "fondue" arrosée de vin d'Apremont, mangée entre amis, les courses de fruskies, les lâchers de montgolfières dans un ciel rendu encore plus lumineux par la réverbération de la neige. Enfin, c'était aussi l'été, court mais plein de fleurs et de baies, de pique-niques en forêt, de baignades dans l'eau tiède des lacs. C'était la "Chartreuse".

Je savais, bien sûr, qu'il faudrait quitter tout cela, le métier de mon mari et la promotion prochaine ne me laissaient aucun doute là-dessus. Mais lorsqu'un matin du début août, en ouvrant la "sacochette" nous avons su que nous allions à Saint-Bauzille, tout est devenu gris autour de moi. Pour moi, bien sûr, car mon mari, tout en regrettant ce que nous laissons, ne pouvait que se réjouir de retrouver enfin son Languedoc natal quitté depuis vingt ans.

Pour moi, toute une vie à reprendre, en laissant notre fils terminer ses études à Grenoble, en quittant mon travail, les amis chers dont nous avons apprécié la "solidité" pendant sept ans, le pays qui était, de par mes origines, pratiquement le mien.

Et puis, Saint-Bauzille, c'était La Grotte des Demoiselles et j'en avais gardé un souvenir cuisant. Vingt après je vais essayer de le revivre avec vous.

Imaginez... des vacances familiales à Mauguio, les vendanges qui se terminent et la famille qui décide une joyeuse sortie dominicale. C'est décidé, on va faire visiter à Jackie la Grotte des Demoiselles. Hélas, parce qu'il y a souvent un "hélas" dans une belle histoire, nous avons oublié mon fils de deux ans. Un peu style "affreux Jojo" avouons-le (il s'est amélioré avec les années heureusement).

La descente dans le petit train, rien à dire, le gosse intéressé était calme.

Mais en bas ! Ah mes amis ! La visite durait, paraît-il, une heure et j'ai eu l'impression que cette heure ne finirait jamais. Un enfant paniqué, affolé, hurlant "Je veux aller en haut", à en couvrir les commentaires du guide. Refusant les bras de son père ou de son oncle en criant "que maman, je veux que maman" en se cramponnant à mon cou à m'étouffer. Que la "Vierge à l'enfant" me pardonne, je n'ai même pas vu le sien, trop occupée du mien ! Quant aux fées dont j'entendis vaguement parler, il ne pouvait s'agir que d'un bataillon de fées Carabosse. Je glissais, je soufflais... Je crois que lorsque j'ai retrouvé la plate-forme ensoleillée, j'ai dû ressentir l'impression du mineur qui sort miraculeusement d'un éboulement !

Vous voyez, Saint-Bauzille, c'était resté "ça" pour moi et j'avais juré de ne plus remettre les pieds dans votre si belle région.

Et je suis là, et me parjurant j'ai revu la grotte, j'ai suivi avec intérêt puis avec enthousiasme une visite commentée avec beaucoup de précisions et d'humour par un guide sympathique. J'ai découvert la beauté, à l'état pur. Je n'ai que de vagues notions de géologie, mais là, j'ai compris ce que la nature peut faire si la main de l'homme ne vient pas tout détruire !

Nous traversons une époque terriblement troublée et ce fut pour moi un réconfort. Depuis, j'envoie en Dauphiné beaucoup d'invitations "Il faut, mes amis, venir à St-Bauzille en Languedoc. Venez vous laisser griser cet été par les parfums thym romarin et lavande confondus de nos belles garrigues, et si ça ne suffit pas, nous irons "faire" "La Vallée de la Buège, voir Saint-Guilhem, le Pont de St-Etienne d'Issensac, l'Aigoual et tant d'autres merveilles... sans oublier la grotte !!! Et pour terminer, nous pourrions encore agrémenter les journées avec quelques bouteilles du crû, qui valent la peine qu'on s'y intéresse. Alors, c'est dit, nous vous attendons et je suis sûre que vous reviendrez".

Un dernier mot... le mot de la fin, il est de mon fils : en venant nous voir pour les vacances de Noël, il m'a déclaré sans sourire,

"Alors quand est-ce que je vais la voir "TA" Grotte" ?

Jacqueline SANCHEZ,

LES BRODEUSES D'ANTAN

Dans notre village, les jeunes femmes ont des difficultés à trouver du travail. Leurs aïeules, dès le début de ce siècle, faisaient du remailage ou de la broderie à domicile. C'était un travail régional, comme dans les filatures ou les bonneteries. Nous avons rencontré deux anciennes brodeuses : Melle Marcelle VALETTE et Mme Fernande ROUGET.

Leur travail consistait à effectuer sur des chaussettes ou des bas, des motifs de chaque côté de la jambe, du talon à mi-mollet. C'était une broderie à points lancés, points comptés faite en suivant la maille (ouvrage minutieux, car il ne fallait pas piquer dans la demi-maille). La base de la broderie était une baguette qui se terminait par un motif plus élaboré (losange, écusson, fleur, etc...). La brodeuse s'asseyait près d'une source de lumière (la lumière du jour étant préférable) sur une chaise basse, les genoux surélevés ou sur une chaise normale, les pieds posés sur un petit banc. Il n'était pas rare de voir des chaises aux pieds sciés pour cet usage. L'ouvrière tenait sur ses genoux, contre son ventre, un petit coffre en bois dont le dessus du couvercle était rembourré pour former un dôme. Certains coffres étaient de véritables oeuvres d'art recouverts de beaux tissus retenus tout autour par un galon et cloutés. Ce coffre contenait les soies multicolores (en écheveaux et plus tard en bobines), des petits ciseaux, un dé, des épingles à grosses têtes, des aiguilles fines et courtes.

La brodeuse passait sa main gauche à plat dans la jambe de la chaussette épinglée par le pied au couvercle du coffre. Elle exerçait ainsi une tension avec le bout de ses doigts, pour bien voir la maille et brodait de l'autre main. La broderie

demandant une grande dextérité, l'apprentissage commençait très jeune. Dès l'âge de huit ans, les fillettes pendant leur temps libre s'asseyaient près de leur mère, leur grand-mère ou leur voisine et tiraient l'aiguille en commençant par des motifs simples.

Mme Fernande ROUGET qui a brodé, dès l'âge de 12 ans à St-Jean d'où elle est native puis à St-Bauzille après son mariage se souvient que dans les années 30, elle gagnait sept francs par jour en brodant un motif simple sur deux douzaines de chaussettes.

Elle nous parle des couleurs dominantes des chaussettes d'homme : gris fer, gris acier, bordeaux, noir ; unies ou chinées ; des motifs : losange, écusson, épi de blé avec des soies de coloris plus ou moins vifs ou dans le même ton. Elle a brodé des chaussettes d'enfant. Il fallait être encore plus adroite et ce n'était pas mieux payé. Sur des chaussettes jacquards, elle a brodé, à l'intérieur, des losanges. Elle a fait des semis de petits pois sur des bas de femme, ce que l'on appelle aujourd'hui "plumetis".

Après la guerre de 1914-1918, il n'y avait pas encore l'électricité à St-Jean. Elles étaient trois soeurs et brodaient près de la même lampe de cuivre posée non loin d'elles, assises sur une chaise basse, le coffre sur leurs genoux et il ne fallait pas s'agiter pour ne pas gêner les autres et profiter au maximum de cette lumière. Elles ont travaillé pour les industriels, Mrs SABATIER et GAUD, qui habitaient la grande maison à la descente du Crouitou (ancienne Etude du Notaire).

Dès 1942, Melle VALETTE, brodeuse de son métier, s'est occupée pendant environ trente ans du dépôt de broderie de St-Bou. Les chaussettes d'une usine d'Arcy-sur-Marne arrivaient à St-Hippolyte, et elles étaient distribuées dans plusieurs dépôts de la région. Melle VALETTE assurait alors du travail à une trentaine de personnes qui brodaient selon leur

"Les Amis des Beaux-Arts"
et

"FORMES ET COULEURS"

à L'ACCUEIL

Dernièrement, dans la salle supérieure en forme de mezzanine de la maison de retraite l'Accueil, rue Tras-la-Muraille à Ganges, se déroulait le vernissage d'une exposition de dessins et peintures des élèves des cours de dessin de Ganges et Saint-Bauzille-de-Putois. On y trouve également de magnifiques miniatures bois, véritable travail d'ébénisterie d'art dû à M. Madrènes, autodidacte dans cette discipline.

Ces cours regroupent une quarantaine d'inscrits dans les deux associations "Les Amis des beaux arts" à Saint-Bauzille-de-Putois, et "Formes et couleurs" à Ganges, de tous âges et de tous niveaux. C'est tous les mercredis et vendredis qu'ils se retrouvent de 17 h à 19 h dans les salles mises à leur disposition par les deux municipalités. Animées par des autodidactes bénévoles qui ont une certaine expérience des arts graphiques, ces séances essaient de procurer à ceux qui y participent une formation la plus sérieuse possible pour que chacun arrive à une certaine maîtrise des diverses techniques du dessin et de la peinture.

L'exposition du 14 décembre (elle se poursuit jusqu'à fin décembre), a pu avoir lieu grâce à l'amabilité de l'Accueil (qui mérite bien son nom). Elle a offert aux participants au vernissage, fort nombreux, le spectacle remarquable de 150 dessins et tableaux d'une vingtaine d'artistes amateurs. Fusain, plume, crayon, aquarelle, pastels et huiles, toutes les matières d'expression sont présentes, mises en forme par ces amateurs d'art. Mais amateur, ici, ne signifie pas de mauvaise qualité. L'autocritique collective a joué à fond. Chacun n'a présenté que ce qui méritait de l'être. Des réalisations simples, parfois, mais sans les erreurs ou maladresses criantes que l'on rencontre parfois chez des peintres du dimanche. Des images pleines de sensibilité, souvent très réussies, résultat d'un travail persév-

âge et leur situation familiale, un nombre inégal d'heures par mois. Celles qui travaillaient 8 h par jour, comme en usine, gagnaient à peu près le même salaire et avaient l'avantage de rester chez elles tout en surveillant leurs jeunes enfants. Elles répartissaient leur travail dans la journée et à la veillée.

Il y avait divers modèles. Cela changeait selon les douzaines. Melle VALETTE relevait le modèle et le donnait avec les chaussettes. Pour elle, c'était une comptabilité constante et une responsabilité. Elle a brodé des chaussettes pour homme déjà teintes, en coton, plus tard en laine, des bas en coton et même en soie naturelle. Lorsque le nylon a remplacé la soie, les machines ont brodé les mêmes motifs et, vers 1970, la broderie à la main s'est terminée.

Durant les beaux jours, les ouvrières brodaient dehors devant leur porte. Melle VALETTE a travaillé avec des voisines sous les platanes du Chemin Neuf non goudronné.

Ces bas brodés main étaient des articles de luxe que seuls les notables, les bourgeois achetaient. Il y avait aussi la clientèle des artistes pour les costumes de scène. Ils étaient également exportés vers l'Amérique, la Cour d'Angleterre. Mme ROUGET se souvient d'avoir brodé des fleurs de lys (marque d'un Industriel de Bez) pour le Vatican.

Nos aîeules brodaient pour gagner leur vie. Aujourd'hui, le métier de brodeuse a disparu. C'est devenu maintenant un loisir et, peut-être y a-t-il à St-Bauzille quelques jeunes femmes qui perpétuent la tradition.

Elles ne brodent plus des bas main, réalisent de jolis canevas ou des tricots élaborés.

Nous serions heureuses de les rencontrer et d'en parler dans le Publiairé. L'habileté le goût des beaux ouvrages ne sont pas caduques.

G. BONNATERRE,
J. THEROND,

rant, exigeant, sans complaisance. L'assistance a été favorablement impressionnée et séduite. Nul doute que l'art, ainsi servi par des pratiquants modestes mais généreux, n'ait fait grâce à cette exposition une percée dans la conscience de beaucoup de visiteurs novices dans la visite des expositions.

C'est ce que devaient traduire dans leur discours M. Louis Randon, conseiller général du canton, et M. Francis Cambon, maire de Saint-Bauzille-de-Putois. La culture peut être réservée à une élite de quelques privilégiés, munie d'un langage hermétique pour la plupart des gens. Elle peut aussi être très ouverte à tous, en s'efforçant d'être à la portée de tout être humain, progressivement, au plus haut niveau possible.

C'est cette dernière orientation qu'ont choisi les associations "les Amis des beaux arts" de Saint-Bauzille-de-Putois (Tél. 67.73.76.64), président M. Suzanne, et "Formes et couleurs" de Ganges (Tél. 67.73.93.67), présidente Mme Vitry.

Midi-Libre, 23 décembre 1990

Musique , s'il vous plait

Patrick DOL,
"CHORALE... QU'ES ACO ?"

Parmi les manifestations culturelles, hélas peu nombreuses à St-Bauzille, il en est une qui a reçu bien peu d'échos malgré les nombreuses affiches qui avaient été apposées chez les commerçants et sur les murs du village. Il s'agit du concert qu'a donné l'ensemble vocal "Mosaïque" à l'Eglise de St-Bauzille le 16 décembre dernier.

"Qu'es-aco cet ensemble vocal ?", ont dû se dire certains.

Et bien c'est un groupe d'environ 25 personnes (dont 5 ou 6 St-Bauzillois) qui forme une chorale à quatre voix et interprète des œuvres profanes et religieuses du XVIIe et XVIIIe siècles. Mais aussi des "Negro Spirituals" ou de la musique contemporaine.

Alors, si vous voulez découvrir quelque chose de différent de ce que l'on entend habituellement à la radio et à la télévision, venez nombreux assister aux prochains concerts : c'est gratuit !..

Et si vous avez envie de chanter vous serez les bienvenus dans le groupe. Aucune connaissance musicale n'est demandée. Les répétitions se font chaque mardi de 21 h 00 à 23 h 00 à Ganges à l'école de musique.

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter :

Pierre GOUJON : 66.85.28.52

Nicole BESNARD : 67.73.96.94

* * * * *

UNE CHORALE D'ENFANT..?

Il est possible de reprendre cette activité qui n'est pas nouvelle à St-Bauzille, car Mme VICENTE, au foyer rural, l'avait déjà réalisée. Mais il est difficile de poursuivre longtemps une même activité, si intéressante soit-elle. Une autre personne se propose pour la reprendre, sous l'égide du Publiaîré.

Si vous pensez que cela peut intéresser vos enfants (en âge scolaire) signalez-le en téléphonant au :

67.73.76.64

le plus rapidement possible pour que puisse être mis sur pied un petit programme pour le printemps... ou la fin de l'année scolaire.

Ce serait sympathique, ne pensez-vous pas ?

Au cours de la première quinzaine du mois de mars, le monde du Foot-ball a vécu à l'heure européenne avec les différentes Coupes d'Europe. A tout seigneur tout honneur, l'on doit saluer l'exploit de Montpellier-Hérault qui avait tenu en échec chez elle l'équipe de Manchester, après avoir éliminé aux tours précédents deux anciens vainqueurs de Coupe, Eindhoven et Bucarest. Des milliers de supporters et de téléspectateurs attendaient avec impatience le match retour à la Mosson. Les commentaires allaient bon train sur les chances de succès du Club Héraultais. Dans notre village, quelques St-Bauzillois qui, quotidiennement sont réunis devant la place du Christ pour discuter, en avaient fait leur principal sujet de conversation. La belle aventure s'est hélas terminée par une courte défaite, alors que tout semblait possible. Equipe incomplète, coups du sort durant la partie, mais aussi une formation anglaise très aguerrie pour ce genre de rencontre. L'Olympique de Marseille en revanche, a mieux réussi devant Milan tenant du titre, puisque les olympiens se sont qualifiés au cours d'un match retour très disputé et indécis jusqu'au but marseillais. Ces rencontres captivantes, après la victoire de l'équipe de France sur celle d'Espagne prouvent que le Foot-ball français refait surface. Cela met du baume au coeur des nombreux supporters qui fréquentent les stades ou s'intéressent assidûment à ce sport et fait un peu oublier le malaise qui pèse sur le Foot-ball professionnel, c'est-à-dire les affaires qui l'empoisonnent, caisses noires, dépôts de bilans, redressements judiciaires, etc... On nous parle de ces millions de déficit dans bon nombre de clubs pro. On ne parle que peu ou pas du tout de ces mil-

liers de petits clubs amateurs, que l'on devrait louer, car ils sont souvent placés dans des situations difficiles, subsistant péniblement, bouclant leur budget grâce à des lotos, vente de calendriers, etc..., aide aussi des municipalités, du Conseil Général, dans une certaine mesure, et parfois d'associations. On devrait louer aussi les dirigeants bénévoles ne plaignant ni leur temps ni leur peine pour la gestion du Club, étant souvent affrontés à de nombreux problèmes, formation des équipes, organisation des rencontres, sans oublier les joueurs défendant pour la "gloire" les couleurs de leur Club, étudiants ou travailleurs victimes parfois d'accidents corporels. Ce sont tous ceux là qui font du Foot-ball un des sports les plus populaires.

Venons-en maintenant à l'Etoile Sportive, en constatant que le classement du Club en 1ère et 2ème division est actuellement dans le bas du tableau. Par ses subtils articles hebdomadaires, notre ami Paul vous relate les résultats obtenus. Sans vouloir chercher des excuses, il faut noter depuis le début du championnat, quelques blessés, des départs à l'armée, d'autres qui ont cessé de jouer pour diverses raisons. Il y a aussi les suspensions, tout cela affaiblit sensiblement la valeur des équipes. L'on doit féliciter ceux qui chaque dimanche défendent nos couleurs devant un public qui, il faut bien le dire, se réduit comme une peau de chagrin, mais nous saluons les quelques mordus qui viennent au stade encourager nos joueurs avec l'appui d'une petite jeunesse assez bruyante. En terminant, souhaitons que nous puissions former à nouveau des équipes de jeunes débutants, comme la Société l'avait fait durant des années. Pour cela il faudrait trouver des animateurs. Le village n'a hélas que peu de jeunes couples et ce sera une tâche difficile mais pas impossible. Pourtant cela s'avère nécessaire pour la survie de l'Etoile Sportive.

Louis OLIVIER et Paul GAIRAUD,

TELEVISION QUAND TU NOUS TIENS !

—

On peut effectivement se poser la question : que fait de nous notre télévision ? La guerre dite "du Golfe" nous a révélé à quel point le citoyen-télespectateur est dépendant du petit écran quant à l'opinion qu'il peut avoir sur les événements qui, en principe, le concernent. Plus qu'informé, il est orienté. On ne nous a pas tout dit. C'est certain. Les journalistes eux-mêmes se sont plaints des limites qui leur étaient imposées. Mais là n'est pas la vraie question. Demain ou après-demain, lorsque tout cela n'aura plus grande importance et que nous serons "attirés" ailleurs, nous apprendrons les vraies raisons de ce conflit, nous en connaîtrons les vrais chiffres, celui des victimes et celui des coûts, avec les conséquences qui en découlent. La vraie question est notre dépendance et notre passivité face à ce petit écran auquel nous ne pouvons échapper. Chaque soir nous voilà condamnés, obligés de choisir entre un film dix fois diffusé, un plateau de vedettes cent fois réchauffées, ou un débat qui se complait dans le spectaculaire au détriment de son sujet. Certes, tout n'est pas à jeter, il nous vient de temps à autre une émission ou un film qui nous informe ou nous enrichit, mais la masse l'emporte. Et la facilité. On nous gave d'images et nous sommes incapables de couper le contact, car alors surgit le vide et le spectre de la solitude. Alors, nous voilà résignés à suivre les turbulences d'un monde où la violence nous est servie comme référence. Certes, la violence est une réalité, mais elle n'est pas toute la réalité, et surtout pas la nôtre. Il s'en faut de beaucoup.

Jusqu'où va nous mener cette dépendance ? Allons-nous devenir des êtres condamnés à la subir indéfiniment, jusqu'à devenir des zombies ? Ou bien, par lassitude, par désintéressement, allons-nous nous en libérer insensiblement pour en user selon notre volonté ? Lorsque je songe à toutes ces personnes seules qui, le

soir, n'ont pas d'autre interlocuteur, pas d'autre choix que de s'isoler devant le récepteur, j'ai peur. Car je sens bien que le fourmillement d'images qui leur est proposé ne les concerne pas véritablement, que ce n'est pas là leur vrai désir, et qu'en définitive, ce dialogue passif auquel ils sont conviés, les renvoie à leur propre solitude.

Je n'ai pas ici la prétention de donner de leçon, ce n'est pas mon rôle. Je m'inquiète d'un danger qui nous guette. Car cette télévision qui prétend nous informer et nous distraire, et qui prend possession de nous, tend à nous isoler et à nous éloigner les uns des autres. Dans un petit pays comme le nôtre, où la vie communautaire est un bien des plus précieux, il me semble qu'il n'est pas vain d'en avoir une certaine conscience.

R. DESTANQUE,

— SAINT-BAUZILLE DE PUTOIS —

- Théâtre -

—

Le samedi 19 janvier, représentation théâtrale à Saint-Bauzille de Putois "Les 37 sous de Monsieur Montaudouin" d'Eugène Labiche.

Cette pièce a été jouée par des comédiens amateurs à l'arbre de Noël et sa représentation organisée par les parents des enfants de l'école privée en présence de représentants de la municipalité invités pour la circonstance.

Séduits, ceux-ci leur ont demandé de jouer à nouveau cette pièce en un lieu public et pour l'ensemble du village, dans la salle polyvalente, mise à leur disposition. Ce qui fut fait en présence d'une centaine de personnes et d'un public extrêmement attentif, charmé et enthousiaste. Les comédiens ont joué de tout leur cœur, avec beaucoup de sincérité.

Souhaitons que cette expérience redonne le goût du théâtre aux Saint-Bauzillois.

PERIMENOPAUSE ET OSTEOPOROSE

On ne vit plus aujourd'hui comme on vivait il y a trente ans et ce changement est particulièrement sensible chez la femme. On vit plus longtemps, en moyenne douze ans de plus pour une française. On s'alimente différemment et les contraintes de la vie moderne, les régimes privations sont à l'origine d'une alimentation déséquilibrée, carencée en calcium et en micro-nutriments.

D'où l'apparition de l'Ostéoporose (os poreux). A 80 ans, une femme a perdu 40 % de son capital osseux et la fracture menace un sujet sur deux.

Une femme ménopausée perd en moyenne chaque année 3 à 5 % de son potentiel osseux.

Il est reconnu que 10 % des femmes de plus de 50 ans reçoivent moins du tiers de la ration journalière recommandée pour certains oligo-éléments et vitamines. Les éléments faisant le plus souvent défaut sont :

Le CHROME, qui intervient au niveau de l'absorption des glucides et des lipides et dont la carence est un facteur de risque d'artériosclérose,

Le CUIVRE, agent antiviral et antimicrobien qui stimule les défenses de l'organisme,

Le MAGNESIUM, au rôle neuro-musculaire essentiel,

Le SELENIUM, en association avec la vitamine E, est impliqué dans la lutte contre les radicaux libres, assure la protection des cellules et retarde leur vieillissement,

Le SILICIUM, qui intervient dans le métabolisme du collagène,

Le ZINC, bien connu pour son action bénéfique sur la peau et les cheveux,

La vitamine A, la vitamine E anti-oxydante, les vitamines du groupe B : B2, B5, B6, B8 et B9.

Aujourd'hui, le traitement hormonal de la ménopause devient d'actualité. Une émission télévisée lui a été consacrée en décembre 1990. La femme, dans cette période, ne doit pas subir son état : elle doit être informée, doit consulter, connaître les bénéfices et les risques des traitements disponibles.

Le traitement hormonal, l'oestrogénothérapie, apporte à court terme un confort à la femme, en supprimant les bouffées de chaleur, l'irritabilité, les troubles du sommeil, les troubles génito-urinaire. A moyen terme, l'hormonothérapie prévient le vieillissement de la peau et des muqueuses, évite la prise de poids, diminue significativement le risque cardio-vasculaire et apporte surtout un bénéfice au niveau osseux.

Même après installation de l'ostéoporose, le bénéfice de l'hormonothérapie subsiste chez une femme ayant déjà fait des tassements vertébraux. Reste que la précocité du traitement permet d'obtenir les meilleurs résultats dans tous les domaines. Les avantages étant prouvés, la question "les hormones donnent-elles le cancer ?" reste présente dans l'esprit du public. La plupart des études, des travaux, parfois assez contradictoires ne montrent finalement pas d'incidence du traitement et la balance bénéfice-risque est très en faveur de l'hormonothérapie de substitution. Et si parfois, cancer il y a, bien souvent, ce cancer était latent et découvert précisément lors de consultations, d'exams de la femme dans cette période-là. Ce cancer, décelé à temps, peut évoluer favorablement alors qu'un cancer, chez la femme qui subit passivement sa ménopause reste méconnu jusqu'à un stade où les conséquences sont malheureusement fatales.

L'information, la prise en charge de la ménopause, concerne des femmes de plus en plus nombreuses à cause du "baby boom" de l'après-guerre et à cause aussi de l'allongement de l'espérance de vie.

Michèle Brun

Dans la série Ushaïa, le magazine de l'extrême :

"LA TRAVERSEE du CHEMIN NEUF"

Faudra-t-il attendre qu'une innocente victime vienne s'ajouter à la longue liste des morts de la route, pour qu'enfin, les autorités compétentes se décident à agir ?

On examine des dossiers, on élabore des projets et des contre-projets, puis on les annule. On fait des promesses : "C'est pour bientôt... On s'en occupe... Une commission va être créée...".

Mais la réalité est là, quotidienne et angoissante : c'est au péril de s'avie qu'on traverse ou qu'on longe le chemin neuf. Aucune excuse (lenteurs administratives, coût des dépenses...) n'a de valeur lorsque la vie des gens est en jeu.

Il y a péril en la demeure.

Assez de mots, des actes ! Des décisions immédiates et efficaces peuvent être prises quand il y a urgence.

Et urgence il y a !

Patrick DOL,

UN PROBLEME QUI URGE :

La sécurité sur le Chemin Neuf

Le Publiâîré n'est pas l'organe d'un clan de la population contre un autre. Il n'est pas non plus l'outil de propagande de la majorité municipale ni, d'ailleurs, d'une quelconque opposition. Il ambitionne, au contraire, d'être un lieu d'expression de tous, de confrontation des idées, de débat, dans le respect de chacun et pour le bien général car, comme le dit le proverbe "c'est de la discussion que jaillit la lumière".

De ce point de vue, le courrier de Patrick DOL dans la Tribune libre du présent numéro a suscité, parmi les membres de l'équipe du Publiâîré, un débat sur la sécurité sur le Chemin Neuf. C'est

vrai que, de l'aveu de tous, c'est peut-être le problème le plus urgent de notre village. C'est vrai que plusieurs projets ont été présentés par la mairie dans nos pages même, projets qui ont demandé de nombreuses heures d'étude de la part de ceux qui les ont élaborés et le concours de pas mal de personnes de St-Bauzille ou d'ailleurs, techniciens, fonctionnaires, etc... Il n'en reste pas moins que le temps passe, que les incidents ou les accidents plus ou moins graves s'ajoutent les uns aux autres. Aucune réalisation concrète, fût-elle provisoire ou partielle, n'a abouti à obtenir un ralentissement réel de la circulation des véhicules.

Certes, ralentisseurs ou feux tricolores ont leurs partisans et leurs détracteurs ; leurs emplacements et leur nombre sont discutables. Leur coût réciproque entraîne des difficultés de financement. Le choix de l'une ou l'autre solution pose des problèmes d'autorisation administrative ou de tolérance de la part des usagers ou des riverains. Tout cela est vrai, même s'il est évident que nos élus ne sont pas tenus de faire tout à la fois et tout de suite. Reste qu'il y a des priorités, des degrés d'urgence et, si elles ne peuvent pas être respectées autant qu'il serait souhaitable, les administrés aimeraient savoir pourquoi.

Les membres de l'équipe du Publiâîré ont entendu beaucoup de réflexions sur ce sujet dans le village, dont certaines teintées d'impatience. Il est normal qu'ils s'en fassent l'écho. Ce qui est fait.

- L'équipe du Publiâîré -

UN NOM POUR LE PLAN D'EAU

Dans le numéro précédent, Francis CAMBON, notre Maire a demandé à nos lecteurs de lui faire des suggestions pour donner un nom au plan d'eau.

On nous a proposé "Le Plan d'eau des Grabas", allusion au nom que l'on donnait jadis à l'amoncellement de galets sur l'Hérault.

Ou encore, "Le Plan d'eau des Vigès", nom local pour désigner la végétation sauvage qui poussait en bordure du "Grabas" et qui y pousse encore.

Y a-t-il d'autres propositions ?

Les travaux du conseil municipal du 28/1/91

■ Au cours de sa dernière réunion, le conseil municipal a examiné un nombre important de dossiers. En voici le détail.

Remplacement du secrétaire de mairie : plusieurs candidatures ayant été retenues, elles ont été examinées avec des représentants du Centre de gestion de la fonction publique territoriale de l'Hérault à Montpellier.

La méthode adoptée apparaissant satisfaisante au conseil, celui-ci donne son accord pour que, conformément à la loi, le maire procède au recrutement de cet employé.

C'est donc Mme Michèle Vallecillo qui, en principe, sera recrutée en qualité de rédacteur stagiaire ; elle devra prendre officiellement ses fonctions à compter du 1er avril 1991.

Le maire indique ensuite qu'il convient d'officialiser le poste d'employée chargée de l'accueil du Campotel. Dans l'immédiat, et toujours sur le conseil du Centre de gestion, il propose de créer un emploi d'agent d'entretien, à compter du 1er janvier 1991.

Après une brève discussion, cette proposition est acceptée par dix voix pour, deux élus votant contre.

En conséquence, une délibération sera établie pour modifier l'effectif du personnel communal.

Location usine Rouvière : le maire fait tout d'abord savoir au conseil que M. Pougnet, repreneur de l'affaire, demande que l'usine lui soit louée en « location-vente ».

Il donne également connaissance d'une communication téléphonique qu'il a eue avec une autre personne intéressée par cette usine.

Il donne ensuite lecture d'une lettre que lui a adressée le personnel en poste actuellement.

Après discussion, le conseil, par neuf voix pour et trois abstentions, donne son accord pour négocier une location-

vente avec la société Sotexmi, à condition que le personnel actuellement en place soit maintenu.

Travaux extension usine MGP : ceux-ci sont presque terminés, mais le maire fait savoir que certains travaux supplémentaires sont à envisager. Il en donne la liste et indique que l'augmentation de la dépense à envisager pour leur réalisation a été chiffrée à 40 000 F.

Le conseil, considérant que l'exécution des dits travaux est nécessaire, donne son accord à condition que le montant du loyer soit à nouveau négocié avec les responsables de la MGP.

Tarifs municipaux : sur proposition du maire, après examen des nouveaux tarifs, ceux-ci sont acceptés à l'unanimité.

M. Aubin, adjoint, donne lecture d'un projet de règlement pour l'utilisation de la salle polyvalente. Adopté à l'unanimité, sous réserve de quelques modifications. Il en est de même pour les nouveaux tarifs de location proposés.

Réseau eau : le maire donne lecture d'une lettre que lui a adressée M. Willmot, résidant à la Plage, pour demander à la mairie de bien vouloir étudier la desserte en eau de tout le secteur.

Le conseil décide de demander une étude à la DDA. En tout état de cause, il sera prévu une canalisation de diamètre 100 et la possibilité pour toutes les personnes intéressées de se brancher pendant un délai à déterminer.

Le maire indique également qu'un projet est à l'étude pour approfondir le forage (station pompage).

Il sera également procédé à une recherche systématique des fuites d'eau. Il importe également de faire le nécessaire pour que le nouveau réservoir devienne opérationnel dans les meilleurs délais.

Après une brève discussion, il est décidé de confier l'étude de tous ces problèmes à la Di-

rection départementale de l'Agriculture. (Le maire tient à préciser que M. Vardon, ingénieur à la DDA, est domicilié à Saint-Bauzille-de-Putois, depuis plusieurs mois).

Travaux écoles : à l'école mixte I (Carayon), une pièce est à refaire entièrement. Tous les artisans locaux seront contactés pour établir un devis de remise en état.

À l'école mixte II, il sera demandé à la DDE subdivision de Ganges, d'établir un devis de tous les travaux et améliorations à effectuer afin de pouvoir demander des subventions aux organismes compétents (voir service de la protection de la médecine familiale).

Culture : M. Aubin, adjoint, donne lecture du compte rendu de la réunion de la commission « Sports, culture, vie associative », qui s'est tenue en mairie le 11 janvier dernier.

L'association Arsa Diffusion ayant offert ses services pour réaliser dix spectacles culturels à Saint-Bauzille, au cours de l'année 1991, pour un coût de 95 000 F, le conseil, après une brève discussion, décide de donner suite à cette proposition. Le comité des fêtes sera contacté pour mettre au point toute l'organisation en accord avec la municipalité.

Entreprise démolition autos : le maire donne connaissance d'un projet de création d'une entreprise de démolition d'automobiles, vente de pièces détachées, récupération de métaux usagés, etc., que lui a présenté un particulier résidant à Saint-Bauzille.

Dans le cadre de la révision du POS, la création d'une ZAE est envisagée et une réservation pourrait être prévue pour faciliter cette implantation, ce qui nécessitera évidemment un délai certain...

En conclusion, il est décidé de demander à l'intéressé de rechercher un terrain et de proposer un nouveau projet, le cas échéant.

Isolation acoustique « Atelier-relais » : le maire fait savoir que le conseil général qui avait été contacté pour l'octroi d'une subvention, afin d'aider la commune à la réalisation de ces travaux, instruit le dossier présenté.

En ce qui concerne la demande faite à la préfecture pour l'obtention d'une subvention de l'Etat au titre de la DGE (dotation globale équipement), 2e part, le maire donne lecture d'une lettre en date du 24 janvier qui lui a été adressée par cette administration. Il convient de constituer un dossier complet : plan de financement, plan de situation, ainsi qu'une délibération du conseil municipal. Celui-ci donne son accord à l'unanimité.

Traversée de Saint-Bauzille (RD986) : le maire fait savoir qu'il va demander à M. Basso, directeur général de l'administration du département de l'Hérault, l'organisation d'une réunion de travail au sujet de la traversée du village par la RD986 (stationnement, vitesse, ralentisseurs...). Affaire à suivre.

Acquisition de matériel : le conseil donne son accord pour l'acquisition d'une fourgonnette 4L au prix de 10 000 F, ainsi que pour l'acquisition d'une tondeuse autoportée (cf conseil municipal du 21 juin 90). Commande sera passée auprès des Ets Galloy à Montpellier, comme prévu, au prix de 68 000 F TTC.

Création d'un centre pour handicapés : M. Carluy, adjoint, expose au conseil que, dans la perspective de la création d'un centre pour handicapés à Saint-Bauzille (30 lits devant théoriquement créer 34 emplois), il serait souhaitable de prendre une délibération par laquelle la commune s'engage à procéder à la construction du dit centre jusqu'à concurrence de 10 MF.

Organismes participant à la création du centre : DDAS et CRAM. Accord de principe donné à l'unanimité.

Vous aiderez l'association en adressant vos dons à :

" LO PUBLIAIRE SANT BAUZELENC " CCP N° 25278 X MONTPELLIER

COMMISSION SPORTS-CULTURE-
VIE ASSOCIATIVE

Réunion du 11 JANVIER 1991

Présents : Mrs AUBIN Pierre, SUZANNE Jean, ISSERT Gilbert, BRESSON Jean.

THEATRE -

La réunion commence à 20 H 30. Les participants au spectacle de théâtre prévu pour le samedi 19 janvier ont été convoqués en première partie pour sa mise au point. La représentation se déroulera dans la salle polyvalente. La séance aura lieu l'après-midi, à 15 heures. La municipalité organisant cette manifestation disposera de la salle, mettra en place la sonorisation et réalisera les affiches. Les comédiens se chargeront de l'agencement de la salle pour le spectacle et de sa remise en état à la fin. Les affiches seront réalisées par M. SUZANNE et distribuées par les comédiens. Une séance de répétition est prévue le samedi 12 à 14 heures. Rendez-vous est donné pour le 19.

Départ des participants du théâtre.

M. AUBIN donne lecture d'une lettre adressée par l'association ARSA Diffusion offrant ses services pour réaliser des spectacles culturels à St-Bauzille. Ayant reçu les responsables de cette association, ceux-ci ont adressé un projet de programme de spectacles sur l'année 1991 avec, entre autres, deux représentations dans le parc du château de M. de Rodez. M. AUBIN lui ayant rendu visite en compagnie de M. SUZANNE et des représentants de ARSA Diffusion, M. de RODEZ a accepté de prêter le parc et l'estrade pour ces spectacles.

En ce qui concerne le devis prévisionnel, il sera demandé si les repas comptés à 100 F pourront être fournis et donc moins onéreux. Enfin un accord est pris pour faire de 1991 l'année du théâtre à St-Bauzille. Le programme et le devis sont acceptés à l'unanimité et sera soumis au prochain Conseil Municipal.

La municipalité étant organisatrice, il faudra compter sur les bonnes volontés de ses membres pour participer à l'organisation. D'autre part, les entrées devront

être payantes (sauf pour la représentation en extérieur !) et le tarif est fixé à 30 F.

SALLE POLYVALENTE -

La salle polyvalente étant utilisée surtout pour des lotos et des spectacles, mais pour de peu nombreuses noces, il est jugé nécessaire de maintenir son emplacement actuel. Il serait en effet difficile et peu motivant pour les personnes âgées et les St-Bauzillois de se déplacer jusqu'aux berges le soir. L'emplacement qui avait été pensé aux anciens abattoirs se trouve un peu trop "isolé" du village. Il sera donc demandé de conserver la salle actuelle en procédant à des aménagements et améliorations nécessaires (aération, isolation phonique, agencement de la scène, réfection du sol, etc...).

L'ancien règlement étant très sommaire et peu explicite, M. AUBIN en propose un nouveau (ci-joint) ainsi qu'une grille de tarifs. Ces documents sont approuvés et seront soumis au prochain Conseil Municipal.

ASSOCIATIONS -

Les Associations à St-Bauzille étant nombreuses, M. AUBIN leur a demandé d'adresser à la Mairie un dossier comprenant les statuts, date d'enregistrement, composition du bureau, comptes rendus moral et financier. Toutes les associations ont répondu. Cette démarche a pour objet de mieux connaître l'activité associative et répartir sciemment les subventions. L'élaboration du budget primitif devant bientôt avoir lieu, le dossier de chaque association est consulté et une proposition de répartition est élaborée pour être remise à la commission des finances pour l'élaboration du budget 1991.

QUESTIONS DIVERSES -

- Un questionnaire sur le sport dans le village, adressé par le Centre Départemental des Offices Municipaux des Sports est complété pour retour,
- Information est donnée de la participation de St-Bauzille à la fête nationale du sport 1991. Une réunion avec les associations sportives qui ont accepté de participer est prévue pour le 14 janvier prochain.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 0 H 30.

REGLEMENT SALLE POLYVALENTE

ARTICLE 1 -

La salle polyvalente est réservée aux manifestations culturelles, associatives et à diverses festivités. Seuls les résidents de Saint-Bauzille pourront disposer de la salle, en tant que particulier, et ce uniquement pour les noces.

En aucun cas, elle ne pourra être réservée par un traiteur ou un restaurateur pour y organiser une manifestation de quelque nature que ce soit.

ARTICLE 2 -

La réservation se fait au bureau d'accueil de la Mairie tous les jours ouvrables. L'utilisation du chauffage et de la sonorisation feront l'objet de supplément de location.

Les repas y sont autorisés avec les restrictions suivantes :

- ils ne seront pas cuisinés sur place,
- dans le cas où des plats devraient être réchauffés, toutes précautions devront être prises pour qu'aucune émanation d'odeur, de vapeur ou de graisse ne soient rejetée dans la salle,
- l'utilisation de bouteilles et appareils de gaz est strictement interdite.

ARTICLE 3 -

Les clefs seront remises lors du paiement de la location d'avance avec le versement de la caution, ou au plus tard la veille de la manifestation. Un responsable de la municipalité accompagnera la personne effectuant la location pour constater l'état de la salle. Les clés devront être restituées aussitôt après la fin du nettoyage de la salle et ce au plus tard le lendemain du jour de la location, avant midi. Au cas où la Mairie serait fermée, les clés seront déposées dans la boîte aux lettres de cette dernière ou remises à l'employé de garde ou à un élu responsable. La salle devra être restituée dans le même état de propreté et d'agencement que celui constaté lors de la remise des clés.

Après nettoyage, les déchets devront être placés dans des sacs ou des cartons fermés et entreposés à l'extérieur. Les verres seront triés et emportés dans les endroits prévus pour leur dépôt.

Si, exceptionnellement, la salle ne peut être nettoyée, il faudra en avvertir la Mairie lors de la demande de location et la caution ne sera pas restituée.

Un contrôle sera effectué par un responsable de la Mairie (élu ou employé municipal) avant restitution de la caution versée.

ARTICLE 4 -

Les manifestations nocturnes devront être terminées, au plus tard à 2 heures du matin (sauf dérogation spéciale) et la plus grande discrétion est recommandée pour éviter tout bruit intempestif ou nuisance pour le voisinage pendant et après la fin de la réunion.

La personne qui réserve la salle assume l'entière responsabilité du bon déroulement de la manifestation et sera seule responsable devant la Mairie et les autorités. Toute assurance couvrant les frais éventuellement occasionnés en cas d'accident devra être souscrite auprès d'une compagnie d'assurances et un justificatif devra être présenté lors de la location.

Toutes autorisations nécessaires au regard des débits de boissons et des impôts devront être également justifiés.

ARTICLE 5 -

En plus des interdictions ci-avant stipulées, il est interdit de suspendre au plafond des projecteurs ou tous autres accessoires. De même, il est interdit d'effectuer des fixations aux murs ou au plafond par l'intermédiaire de clous, vis, colle, etc... de tout élément de décoration ou autre.

ARTICLE 6 -

La municipalité dégage sa responsabilité en cas de panne prolongée ou d'accident de quelque nature que ce soit.

En cas de panne, il est interdit de toucher aux équipements.

ARTICLE 7 -

Durant la période des lotos, chaque association St-Bauzilloise à but non lucratif et dûment reconnue par la Mairie, pourra disposer gratuitement de la salle et d'un micro de sonorisation pour un loto. En cas de plusieurs lotos par une même association, l'obtention de la salle sera sujette à location onéreuse.

Du 10 au 20 août, la salle est réservée au Comité des Fêtes et aux jeunes pour la fête votive.

ARTICLE 8 -

Les tables et les bancs ne seront prêtés qu'aux seuls résidents ou associations de St-Bauzille et ce hors périodes stipulées précédemment.

Le matériel sera retiré et restitué sous surveillance d'un responsable de la municipalité et après rendez-vous.

Une caution devra être remise lors de la demande et sera rendue après restitution du matériel en bon état.

ARTICLE 9 -

Tous les élus et le personnel municipal sont habilités à faire respecter le présent règlement.

La municipalité se réserve le droit de modifier si nécessaire le présent règlement.

TARIF 1991
SALLE POLYVALENTE

	Privé	ASSOCIATIONS		SOCIETES	
		St BAU.	EXT.	St BAU.	EXT.
LUNCH	non	200	600	600	1200
SPECTACLE	non	900	2000	1200	2000
REUNION/Vin d'Honneur	non	200	400	200	400
KERMESSE	non	200	900	non	non
EXPOSITION	non	200	600	400	900
NOCE	900	non	non	non	non
BAL ou soirée dansante	non	900	non	1200	non
LOTO (après le 1 ^{er})	non	400	non	non	non
REPAS / BANQUET	non	650	non	1200	non
CAUTION SALLE	1000	1000	1500	1000	1500
SONORISATION	400	400	1500	500	1500
CAUTION SONORISATION	500	500	1000	500	1000
CHAUFFAGE	200	200	200	200	200
CAUTION 1 table. + 2 bancs	200	200	non	200	non

FETE DU SPORT 1991

REUNION DU 14 JANVIER 1991

Présents :

M. AUBIN Pierre : adjoint-responsable des sports,
Mme GIRAUD-SALA : dir. dép. Jeunesse et Sports,
Melle VERDIER Rose : OPA des JLR Lutins Cévenols,
M. ISSERT J.F. : Lutins Cévenols,
M. BROUAT Lucien : Foyer rural,
Mme CHALIER Yvette : Foyer Rural,
M. VAIRON Georges : Tennis Club,
M. BRESSON Henri : E.S.S.B. Foot-ball,
M. FOUGEAT Henri : Fins Pêcheurs,
M. BRESSON Jean : Comité des Fêtes,
M. NAVEL Thierry : Tashunka Equitation.

M. AUBIN ouvre la séance et remercie Mme GIRAUD de sa présence. La Fête Nationale du Sport se déroulera les samedi 25 et dimanche 26 mai 1991, la commune de St-Bauzille a répondu favorablement pour sa participation et les responsables de diverses associations ont été consultés. Demande a été faite à la D.D.J.S. concernant l'assurance couvrant les accidents éventuels et la possibilité de subventionnement. Lecture est faite de la réponse, à savoir que l'assurance est prise en charge par le Secrétariat d'Etat Jeunesse et Sports et que les associations participantes agréées Jeunesse et Sports pourront solliciter une aide au titre du F.N.D.S. Mme GIRAUD précise que cette aide ne sera, hélas, pas très importante et que la demande pourra être faite, au nom des associations agréées, par la Mairie. Celles-ci devront communiquer leur numéro d'agrément. Mme GIRAUD indique également qu'une

demande pourra être faite auprès de l'O.D.S.H. pour obtenir des lots et que la D.D.J.S. fournira des affiches et banderolles.

M. AUBIN indique que les manifestations pourraient se dérouler dans un même secteur pour éviter la dispersion des participants. Ainsi, les activités se situeraient au stade (foot-ball, tennis) et sur les berges de l'Hérault.

Chaque responsable d'association précise les activités possibles :

- Foyer Rural : les courses cyclistes traditionnelles dites "la Frigoule" et "la Frigoulette", pourraient avoir lieu le samedi après-midi avec l'arrivée sur l'esplanade des berges.
- Tennis-Club : tournoi.
- Foot-ball : un match entre parents et enfants,
- Tashunka : équitation, activité à préciser,
- Canoë-kayak : activité à préciser dans un programme,
- Escalade : activité à préciser dans un programme,
- Tennis de table : activité proposée par le Foyer Rural qui pourra prêter ses tables,
- Pêcheurs : un concours pourrait avoir lieu (à confirmer),
- Pétanque : l'association n'étant pas représentée, demande lui sera faite pour organiser un concours.

Enfin, le Comité des Fêtes organisera le samedi soir, un apéritif puis une grillade suivis d'un "bal à papa" qui pourraient se dérouler au bord de l'eau.

Le Centre Pleine Nature offre la possibilité d'organiser un pique-nique le dimanche midi sur le terrain attenant à la colonie.

Une demande sera faite à l'association l'Envol de Montoulieu sur la possibilité d'avoir leur participation avec atterrissages de delta-planes sur les berges.

Mme GIRAUD précise qu'il sera important

de prévoir un point d'accueil pour diriger les participants.

Un recensement des besoins en affiches et banderolles devra lui être communiqué. Un programme précis devra être élaboré.

Après discussion, une première ébauche de programme est élaborée et chaque association devra définir avec plus de précision les activités proposées pour le 15 février prochain.

PROGRAMME de la fête du Sport du 25 Mai 91 et 26

Samedi :

TENNIS de 14 à 15^h30: Initiation au Stade
de 15^h30 à 18^h: Tournoi Interne au Stade

PETANQUE de 14^h30 à 17^h. Concours au stade

FOOT-BALL de 14 à 16^h. Tournoi de Sixte au stade

VELO. de 14 à 17^h30, Course Frigoulette
avec goûter à BRISSAC à 16^h

(Départ + inscriptions sur les Berges)

de 17^h30 à 19^h, Course Frigoule
(Départ + inscriptions sur les berges)

EQUITATION: de 14 à 18^h

Démonstration par les enfants des C.A.T.E.

Initiation à la Voltige

Ballade à poney (sur les berges)

20^h grillade . 22^h Bal salle polyvalente

Dimanche :

PÊCHE 10^h. Concours

Inscriptions sur les berges

à partir de 8^h30

Remise des prix au Campotel

CANOË. 10^h. Initiation: base de la colonie

de 10^h à 16^h. Descente jusqu'à la Vernède

Récupération à 16^h

PETANQUE. 15^h Concours devant Salle polyvalente

PING-PONG. 10^h: Initiation Jeunes
(Foyer rural)

EQUITATION. 14 à 16^h (idem samedi)

12^h Pique-nique base canoë colonie
(apporter son panier)

FONDS D'AIDE AU RELOGEMENT
ET DE
GARANTIE DE L'HERAULT

Dans le cadre des différentes actions menées en faveur du logement pour les populations défavorisées, un Fonds d'Aide au Relogement et de Garantie a été créé à l'initiative de l'Etat et du Département.

Ce Fonds opérationnel au 1er février 1991, vise à apporter une aide aux familles, couples, personnes isolées sans considération d'âge, qui ont des difficultés à réunir les différents critères financiers demandés par les bailleurs lors de la signature d'un bail.

Au moment de l'accès dans un logement, le Fonds a la possibilité :

- soit d'apporter une aide financière sous forme de prêt sans intérêt portant sur le premier mois de loyer, le dépôt de garantie, les frais d'agence,
- soit d'apporter sa garantie financière aux bailleurs (maximum 3 ans et engagement financier jusqu'à 12 mois d'impayés).

L'action du Fonds porte sur l'ensemble des communes du Département et intéresse aussi bien le patrimoine à usage locatif public que privé.

L'instruction des demandes doit être faite par les travailleurs sociaux des services compétents ou d'une Association agréée intervenant dans le cadre de l'insertion sociale. Elles sont à envoyer au Secrétariat du FARG, celui-ci par convention est assuré par l'Association Mutuelle du Logement de l'Hérault.

Secrétariat :

Association Mutuelle du Logement de l'Hérault
85 Avenue d'Assas
Montpellier
Tél. 67.04.07.34

Rémy CARLUI
Action Sociale,

COUP DE THEATRE
A SAINT-BAUZILLE

1991 sera à St-Bauzille l'année du théâtre. La Municipalité a en effet décidé de mener une politique culturelle en organisant une série de dix représentations au cours de l'année.

La première ayant été la pièce d'Eugène LABICHE, jouée avec brio par les comédiens amateurs St-Bauzillois le 19 janvier dernier.

Le Conseil Municipal a adopté à l'unanimité un calendrier devant amener différentes troupes sélectionnées lors du dernier festival de Vailhauques. Le théâtre de l'Arnède est donc venu le 9 février pour jouer deux pièces ; la première "la peur des coups" de Courteline a surpris les spectateurs pour la plupart non habitués et la seconde "Feu la mère de Madame" de Georges FEYDAU a déclenché les rires et applaudissements enthousiastes. Nous pouvons d'ores et déjà prendre rendez-vous pour les prochaines représentations avec le 6 avril le théâtre du Triangle, suivi en juin par le théâtre Elle, en juillet J.F. HOMO ainsi que le théâtre du Miroir en août et en extérieur dans le parc du Château de M. de RODEZ, une soirée poésie de Marc THOREL, puis le "Mélo d'Amélie" et enfin en octobre et novembre deux derniers spectacles qui seront sélectionnés lors du "Festival de théâtre amateur", "Comédie Passion" qui se déroulera en juillet à Vailhauques.

Pierre AUBIN

LO PUBLIAIRE SANT BAUZILENC
Association sans but lucratif (loi de 1901)

Gérant responsable:

Mr Jean SUZANNE rue de la Roubiade
34190 St BAUZILLE DE PUTOIS

Avis: Les associations ainsi que toutes personnes désireuses de passer un article ou une annonce dans le prochain numéro du publiaire sont invitées à nous communiquer leurs textes avant le 15 juin 91

Merci !...

Parrution N°22 juillet 1991

ETAT CIVIL

D E C E S

TEISSIER Eugène Veuf de PUECH M.
Jeanne, décédé le 17/01/91.
PETIT René Veuf de CAUSSE Lucienne,
décédé le 21/01/91.
AIDIER M. Louise Veuve de MICHEL
Adrien, décédée le 10/02/91
GIRARD Marguerite Veuve PRIVAT Gabriel,
décédée le 08/02/91
ARZALIEZ Serge époux MICHEL Jacqueline,
décédé le 09/02/91.
CABANE Adrienne épouse RICARD Georges,
décédée le 22/02/91
LOURDEREAU Guy époux LOURS Janine,
décédé le 01/03/91.
RIGAUD Irène Veuve ROUGER Albert,
décédée le 10/03/91
VERDIER Paul Gaston Veuf de BEAUMES
Anna, décédé le 07/03/91.
RICARD Georges Veuf de CABANE Adrienne,
décédé le 15/03/91.
RICHARD Césarine épouse ROUVIERE Louis,
décédée le 15/03/91
DECOUK Maria Veuve WATTENS,
décédée le 16/03/91
CARRIERE Pierre Veuf de BIANCIOTTO
Juliette, décédé le 18/01/91.
CAIZERGUES Marguerite Veuve CHANTON
Louis, décédée le 02/02/91
COMBET Germaine décédée le 24/02/91

N A I S S A N C E S

FERNANDEZ Chong-Yan le 10/02/91.

M A R I A G E S

AALLOU Mohamed et LAHSSINI Laïla,
le 16/02/91.

ALLEGRE Fabrice et FERNANDEZ Marie-
José,
le 02/03/91.

PERMANENCE MEDICALE

2^{ème} Trimestre 1991
Dimanche et jours Fériers

Dimanche 07 AVRIL - DR LAVESQUE 67 73 66 73
PH BANIOL 67 73 80 20
Dimanche 14 AVRIL DR MONEY 67 81 32 84
PH BOURREL 67 73 84 12
Dimanche 21 AVRIL DR LAPORTE 67 73 85 52
PH PEQUIGNOT 67 73 84 15
Dimanche 28 AVRIL DR TEHIO 67 73 81 22
PH SCHOENIG 67 81 35 60
Mercredi 01 MAI DR TEHIO 67 73 81 22
PH SCHOENIG 67 81 35 60
Dimanche 05 MAI DR DUPONT 67 73 87 95
PH BRUN 67 73 70 05
Mercredi 08 MAI DR DUPONT 67 73 87 95
PH BRUN 67 73 70 05
JEUDI 09 MAI DR LAPORTE 67 73 85 52
PH BANIOL 67 73 80 20
Dimanche 12 MAI DR LAVESQUE 67 73 66 73
PH BANIOL 67 73 80 20
Dimanche 19 MAI DR SEGALA 67 73 91 83
PH BOURREL 67 73 84 12
Lundi 20 MAI DR SEGALA 67 73 91 83
PH BOURREL 67 73 84 12
Dimanche 26 MAI DR TEHIO 67 73 81 22
PH PEQUIGNOT 67 73 84 15
Dimanche 02 JUIN DR MOURAGES 67 81 31 34
PH SCHOENIG 67 81 35 60
Dimanche 09 JUIN DR MONEY 67 81 32 84
PH BRUN 67 73 70 05
Dimanche 16 JUIN DR DUPONT 67 73 87 95
PH BANIOL 67 73 80 20
Dimanche 23 JUIN DR SEGALA 67 73 91 83
PH BOURREL 67 73 84 12
Dimanche 30 JUIN DR LAVESQUE 67 73 66 73
PH PEQUIGNOT 67 73 84 15

Le médecin de garde le dimanche assure le
service du samedi 12h au lundi 9h
La semaine qui suit, il assure les urgences
de nuits en cas d'absence du médecin
traitant .

La pharmacie de garde le dimanche assure
le service du samedi 19h au lundi 9h

LISTE DES ASSOCIATIONS
à but non lucratif
existant dans la Commune de
ST-BAUZILLE DE PUTOIS

SON ET LUMIERE fondée en 1989 - But : susciter des activités culturelles, surtout musicales.

Président : Dominique FITTIPALDI, rue de la Roubiade, Tél. 67.73.70.08.

FNS PECHEURS - fondée en 1942.

Président : Pierre CAIZERGUES, chemin des lutins,
Tél. 67.73.74.10

SOU DES ECOLES LAIQUES - fondée en 1931. But : développement et diffusion de l'enseignement laïque et protection de l'enfance,

Président : Maryvonne PEYRIERE, chemin Mas Barral.

FOYER RURAL - Association fédérée aux Foyers Ruraux d'Education Populaire,
Président : Lucette ISSERT, 24 rue du Pin,
Tél. 67.73.74.04

TASHUNKA - fondée en 1983. Activités équestres et découverte de la civilisation Amérindienne et sensibilisation à la nature et à l'environnement.
Route de Montoulieu, Tél. 67.73.76.67

HI-FI CLUB - fondée en 1968. Rassembler les jeunes dans une ambiance récréative et amicale.
Président : Frédéric LAMOUREUX.

AMIS DES BEAUX-ARTS - fondée en 1984. Favoriser la pratique des arts plastiques.

Président : Jean SUZANNE, rue de la Roubiade,
Tél. 67.73.76.64

PUBLIAIRE SANT BAUZELENC - fondée en 1985. Publication trimestrielle : exprimer la vie de notre village.
Président : Jean SUZANNE.

COMMUNE LIBRE - fondée en 1948. Entr'aide et bienfaisance.

Président : Henri ROUGER, 15 rue Agantic,
Tél. 67.73.73.33

SYNDICAT D'INITIATIVE du pays des Grottes des Demoiselles - fondée en 1990. Regroupe les communes de St-Bauzille, Brissac, Agonès et Montoulieu.
Président : Jean BRESSON.

O.G.E.C. (Organisme de Gestion de l'Ecole Catholique privée mixte de St-Bauzille).
Président : André BERTRAND, chemin des Cabalouines,
Tél. 67.73.70.84

ENTR'AIDE DU THAURAC - fondée en 1989. Jumelage de St-Bauzille et d'un village d'un pays en voie de développement.
Président : Anne RENAUD, La Plantade,
Tél. 67.73.73.43

TENNIS : fondée en 1979.
Président : G. VAIRON.

SANS INTERDIT - fondée en 1988. Diffusion de la musique.
Président : Gilles OLIVIER.

BISCAN PAS - fondée en 1980. Club du 3ème âge.
Président : Louis BOURGADE, imp. Martial,
Tél. 67.73.44.21

ETOILE SPORTIVE - Affiliée à la Fédération Française Football Association,
Président : Henri BRESSON

JOYEUSE PETANQUE - fondée en 1968.
Président : André ROUGER, imp. Cayrat,
Tél. 67.73.70.40

ANCIENS COMBATTANTS - fondée en 1984.
Président : Angel ZAPATER, 5 rue du Pin,
Tél. 67.73.76.23

ST-HUBERT CLUB "Les Hautes Garrigues" - fondée en 1959.
Société de chasse.
Président : René RIGAUD, 28 Grand-Rue,
Tél. 67.73.74.87

ECURIE PATUS - Pratique des sports automobile.
Président : Bruno OLIVIER

COMITES DES FETES - fondée en 1966.
Président : Jean BRESSON

Si d'autres associations de caractère local existent sur St-Bauzille de Putois, elle sont priées de nous faire connaître leur appellation, leur date de fondation, leur numéro de déclaration et leur président actuel pour une publication ultérieure.